

## PRÉFACE

“Je pense, donc je suis” dit Descartes. Et nous, nous pouvons ajouter: “Je pense, j’écoute, je parle; j’écoute plusieurs langues, je parle plusieurs langues; donc je traduis”.

Dans le premier chapitre de cet ouvrage, nous allons faire **quelques remarques sur la phrase et la proposition en français et en serbe**, et essayer de déterminer quelles sont les ressemblances, mais aussi les différences entre elles, puisque nous ne pouvons pas résoudre les problèmes de la traduction sans l’analyse contrastive de la proposition dans les deux langues. Dans le même chapitre, nous allons aborder le problème de la **syntaxe des temps** et présenter trois temps de l’indicatif (**le présent, le passé composé et le futur simple**) dans les deux langues, le français et le serbe. Par contre, nous n’aborderons pas le problème de l’aspect du verbe en français et en serbe, vu la complexité de ce sujet. Nous noterons seulement que les différences entre les catégories d’aspect en français et en serbe sont grandes. La langue serbe dispose d’un système aspectuel tout à fait autonome, ce qui n’est pas le cas du français. “En général, le français, dans ses formes verbales (et notamment dans les temps composés) considère le procès depuis le moment initial jusqu’au moment final, sans faire apparaître d’une manière spéciale sa durée ou les parties de sa durée”.<sup>1</sup> Nous ne parlerons pas, non plus, de la **concordance des temps**, qui n’existe pas dans la langue serbe, ni de **l’accord du verbe avec le sujet** dans les deux langues. Tous ces problèmes seront traités dans un autre ouvrage. Donc, nous illustrerons ici de quelle façon les études contrastives sont un des moteurs du développement de la *théorie de la traduction*.